



Notre Dame de Mésage, le 26 Février 2026

Madame
Monsieur

Objet : Préinscription à l'École Maternelle La Romanche - année scolaire 2026-2027.

Madame, Monsieur,

Votre enfant né.e en 2023 rentrera en petite section de maternelle à la rentrée de Septembre 2026.

Pour l'inscrire à « l'École Maternelle La Romanche », située à Notre Dame de Mésage, il est obligatoire de préinscrire au préalable votre enfant en mairie.

Les préinscriptions auront lieu en mairie du **lundi 16 mars au vendredi 27 mars 2026**, aux horaires suivants :

- Les Lundis : de 13h30 à 17h15,
- Les Mardis : 13h30 à 17h45,
- Les Vendredis : 13h30 à 17h45.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer aux heures d'ouverture vous avez la possibilité d'envoyer les documents nécessaires à l'adresse suivante : mairie@notredamedemesage.fr

Pour cela, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet de la commune et à télécharger les documents : www.notredamedemesage.fr - rubrique « Éducation et Enfance » - « Groupe scolaire » - « Préinscriptions ».

Le dossier complet de préinscription comprend :

- La fiche de demande de préinscription (*remise en mairie ou téléchargeable sur le site internet*),
- La fiche de renseignements de l'éducation nationale (*uniquement pour les élèves de maternelle*),
- La copie du livret de famille (*pages enfant et parents*),
- Un justificatif de domicile récent (*moins de 3 mois*),
- Un certificat de radiation de l'école actuelle (*uniquement en cas de changement d'école*).

A l'issue de la préinscription, vous pourrez prendre rendez-vous auprès de la directrice de l'école maternelle afin de finaliser l'inscription. Les modalités de prise de rendez-vous vous seront communiquées par le secrétariat de mairie.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre la mairie par mail ou par téléphone.

Restant disponible pour tout complément d'information, veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

La commission scolaire
Commune de Notre Dame de Mésage